

ORAUX EDHEC 2024

Dates des oraux : du samedi 15 juin au mercredi 3 juillet.

- 3 : le nombre de campus de l'EDHEC en France (Lille, Paris, Nice) !
- 6 551 : le nombre de candidats à l'EDHEC au concours BCE 2024
- 1326 : le rang du dernier intégré en 2023
- 12,65 : la barre d'admissibilité de l'EDHEC en 2023. La barre d'admission en 2023 était de 12,73.
- 490 : le nombre de places proposées en 2024

L'entretien de personnalité (coef 15)

Durée de l'entretien : 1h10 – Trilogie : 3 phases successives et distinctes

Modalités : 1. Prise de parole en public (individuel) – 5 mn : communiquer et convaincre. Chaque candidat explique qui il est et pourquoi il est candidat. Un mot d'improvisation est attribué à chaque candidat, et introduit dans sa présentation.

2. Prise de décision (collectif) – 45 mn : coopérer et donner le meilleur de soi au sein d'un groupe. Une problématique stratégique est soumise au groupe de candidats, qui sont amenés à prendre une décision collective et argumentée, à partir de 3 solutions proposées et de brefs documents.

3. Entretien individuel – 20 mn : un échange plus classique permettant au candidat d'exposer au jury sa motivation, ses projets...

Composition du jury d'entretien : 3 personnes : professeurs EDHEC et professionnels d'entreprises (Diplômés EDHEC et représentants des entreprises partenaires du programme).

Conseils du jury : L'épreuve collective n'est pas un cas pratique et ne nécessite aucune préparation spécifique ni connaissance particulière des entreprises : les éléments de discussion sont présentés avec la problématique. En revanche, une bonne connaissance de soi, de ses aspirations, de ses motivations, permettent d'aborder sereinement l'épreuve.

Les langues

Coef. LV1 : 6 / Coef. LV2 : 4

Durée de l'oral de langue : 20 min

Temps de préparation : 20 min

Modalités de l'oral de langue : L'épreuve prend appui sur un article de presse courante (non spécialisée et non technique) et débute par un bref résumé de cet article, suivi d'un commentaire du document. Le reste de l'épreuve prend la forme d'un échange de type questions/réponses avec l'examineur qui débute sur le thème traité dans la première partie, puis s'élargit. Cette partie a pour but d'évaluer les compétences linguistiques du candidat en interaction spontanée ainsi que sa connaissance des pays (ou de la civilisation) de la langue étudiée. Les épreuves de LV1 et de LV2 se distinguent par la difficulté ainsi que par la longueur des textes proposés.

Juré de langue : professeur de langue EDHEC

Conseils du jury : La maîtrise linguistique des candidats est toute aussi importante que leurs connaissances culturelles des pays de la langue étudiée, la pertinence des idées avancées ou encore la capacité du candidat à raisonner en langue étrangère. Soyez naturel et authentique : votre commentaire du document doit être personnel et pertinent.